

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 11/01/2007

1)- Les délégués CFDT demandent à quelle date sera effectué le versement de l'indemnité de sommet de corps des fonctionnaires.

*Cette question est d'actualité et a été remontée au siège. Une réunion est programmée le 16 janvier au siège pour qu'une solution soit trouvée rapidement.*

**Une question de plus qui est remontée au niveau central, car n'étant pas du ressort du local. Nous exigeons, conformément à l'engagement de la Direction centrale, la régularisation de cette prime dès la paie de janvier.**

2)- Les délégués CFDT demandent que l'éclairage de la voie Ouest soit assuré pendant « toute la nuit »

*C'est techniquement possible, LSI sera contacté pour la prise en compte de ce point.*

**Les délégués CFDT demandent que ce problème soit traité rapidement car lié à la sécurité, d'autant que certains salariés empruntent cette voie à pied.**

3)- Les délégués CFDT demandent l'application du bordereau OSD de 0,81% sur la paie de janvier.

*Le bordereau sera bien pris en compte dès la paie de janvier.*

4)- Les délégués CFDT demandent qu'une réflexion soit engagée concernant la mise en place des panneaux d'affichage (Direction, CE, Syndicats), dans les différents secteurs de l'Etablissement en tenant compte des évolutions.

*Une réunion sera initiée avec un représentant de chaque organisation syndicale, en lien avec le groupe circulation.*

**La Direction semble tenir à une bonne communication, voici un élément à prendre en compte pour que les salariés puissent bénéficier de toutes les informations indispensables (Direction, Syndicats, CE)**

5)- Les délégués CFDT demandent si le département

AEI existe toujours et quel est son fonctionnement (encadrement, effectif, missions)

*Oui ! Il existe toujours, et est rattaché à la RH. Il y a effectivement moins de personnes, mais il reste encore quelques chantiers à réaliser.*

**Pour le CFDT il faut que les chantiers alloués à cette entité soient bien cohérents avec leurs moyens.**

6)- Les délégués CFDT demandent la mise en place d'une véritable politique d'emploi des travailleurs handicapés tant au niveau central que local. Pour le centre de Roanne, les délégués CFDT demandent la nomination d'un référent handicap formé, ainsi que la prise en compte de ce domaine par le GPS (groupe prévention santé)

*Il y a un projet d'accord au niveau central. Cependant au niveau du centre, « nous n'avons pas attendu pour mettre certaines actions en place » a précisé M. Marcon. Mise en place d'un binôme (M. Colombet-Trescartes et M<sup>elle</sup> Monique Besset) chargé de la mise en place d'un plan d'action local sur le handicap. Un suivi sera réalisé et le premier jalon se situe fin juin. Il faut aller plus loin pour atteindre les objectifs légaux et supprimer de ce fait la contribution directe.*

**La CFDT, qui est très présente et active sur ce sujet, demandera qu'un suivi soit réalisé tant au niveau du GPS (groupe prévention santé) que du CHSCT. Nous apprécions que des initiatives aient déjà été engagées sur le centre de Roanne. Il appartient aussi à la Direction centrale de s'activer pour aller vers la conclusion d'un accord intéressant.**

7)- Les délégués CFDT demandent qu'une information soit faite aux salariés concernant le droit à la formation et plus précisément sur le DIF.

*Pas de problème pour faire une information à la suite de la réunion de la commission formation prévue au mois de février.*

**Pour la CFDT il faut que les salariés aient toutes les**

**cartes en main, notamment en ce qui concerne les règles du DIF (droit individuel à la formation).**

8)- Les délégués CFDT demandent un bilan des AI et des primes distribuées fin 2006, par unité, par niveau et par catégorie.

*Cette année, 100% des AI ont été versées en juillet 2006. Il n'a été versé en fin d'année que des primes liées au poste de travail et à la réalisation de certains challenges. Ces dernières primes concernent plus particulièrement les secteurs de production et leur environnement.*  
**Pour la CFDT il faut que la Direction fasse des efforts notamment en ce qui concerne les augmentations générales et qu'ainsi tous les salariés aient un retour concret de leurs efforts. La CFDT tiendra les personnels informés des négociations annuelles obligatoires (NAO).**

9)- Les délégués CFDT demandent un renforcement de la communication lors de travaux dans le secteur concerné.

*LSI a pris en compte cet aspect pour améliorer notamment la communication concernant la réalisation des différents chantiers.*

**Il faut que les salariés soient bien informés des chantiers réalisés et de l'organisation mise en place, afin d'éviter les interférences avec leurs activités (intervenants, début et fin de chantier...).**

10)- La grille des salaires minima Giat n'est pas mise à jour dans le système de paie. La prime d'ancienneté est fautive, puisqu'elle est calculée sur la grille UIMM 2005. Les délégués CFDT demandent sa mise en place immédiate et le rappel dû.

*Il faut trouver une solution, ce problème est remonté au niveau central pour être pris en compte et régularisé rapidement. C'est sûrement un point qui sera abordé lors de la réunion RH au siège le 16 janvier.*

**La CFDT, qui est intervenue lors de la réunion du 12 janvier sur ce point, demande la régularisation rapide de la prime d'ancienneté et le versement du rappel. Elle ne manquera pas d'intervenir au plus**

**haut niveau pour que les choses rentrent dans l'ordre et tiendra informé les salariés des suites...**

11)- Les délégués CFDT signalent également que la chaleur est excessive (27° à 28°) dans les bureaux du plateau Nord, et que les odeurs persistantes provenant des toilettes sont très gênantes. Il faut également prendre en compte le problème du temps de déplacement des salariés du parking à leur poste de travail qui est loin d'être négligeable.

*Les problèmes concernant LSI leur seront communiqués.*  
**Dans d'autres secteurs, des actions ont été réalisées afin de diminuer la température des bureaux avec un relatif succès, alors pourquoi pas sur le plateau nord ? Concernant le problème des toilettes, il n'est pas inconnu puisqu'il existait aussi sur le plateau ouest ainsi que dans d'autres secteurs de l'établissement. C'est un problème beaucoup plus global.**

**Pour ce qui concerne le temps de déplacement des salariés, il faudra bien que la Direction ouvre le débat. Tout le monde sur le même parking (Ouest) va occasionner des problèmes notamment pour les salariés qui ont des obligations familiales et qui arrivent plus tard le matin, les places seront chères...**

12)- Les délégués CFDT demandent pourquoi les salariés de DEA ne sont plus concernés par les missions extérieures.

*Cela est lié à la charge du secteur. Il faut retrouver les «ficelles» pour faire bénéficier ces salariés de certaines missions dans une période de baisse d'activité.*

**Pour la CFDT, il faut que ces missions retombent dans «l'escarcelle» de Nexter et soient réalisées par ses personnels plutôt que par des sociétés extérieures...**

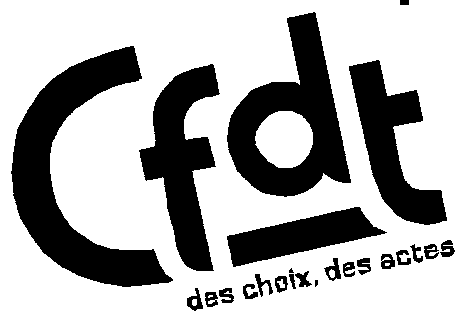
#### **Questions anciennes :**

Les délégués CFDT demandent le traçage du parking CIRA.

*Ce n'est plus du ressort de Nexter, mais du grand Roanne auquel nous avons fait part du problème.*

Pour la CFDT : Philippe Petit

**Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ;  
un syndicalisme qui se distingue par sa  
capacité d'actions et de propositions.**



**Rejoignez la CFDT !**